

Secteur 6

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **18 (1980)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II. Secteur 6

1. Basilique – Halle 1973

Excavation: du 2. 11. 1973 au 18. 11. 1974, de manière non continue: dégagement de la halle, des scholae et du portique de la Basilique. Observation de quelques rares

profils dans les secteurs partiellement préservés entre les implantations profondes de béton armé de l'Expo 64 et les canalisations modernes.

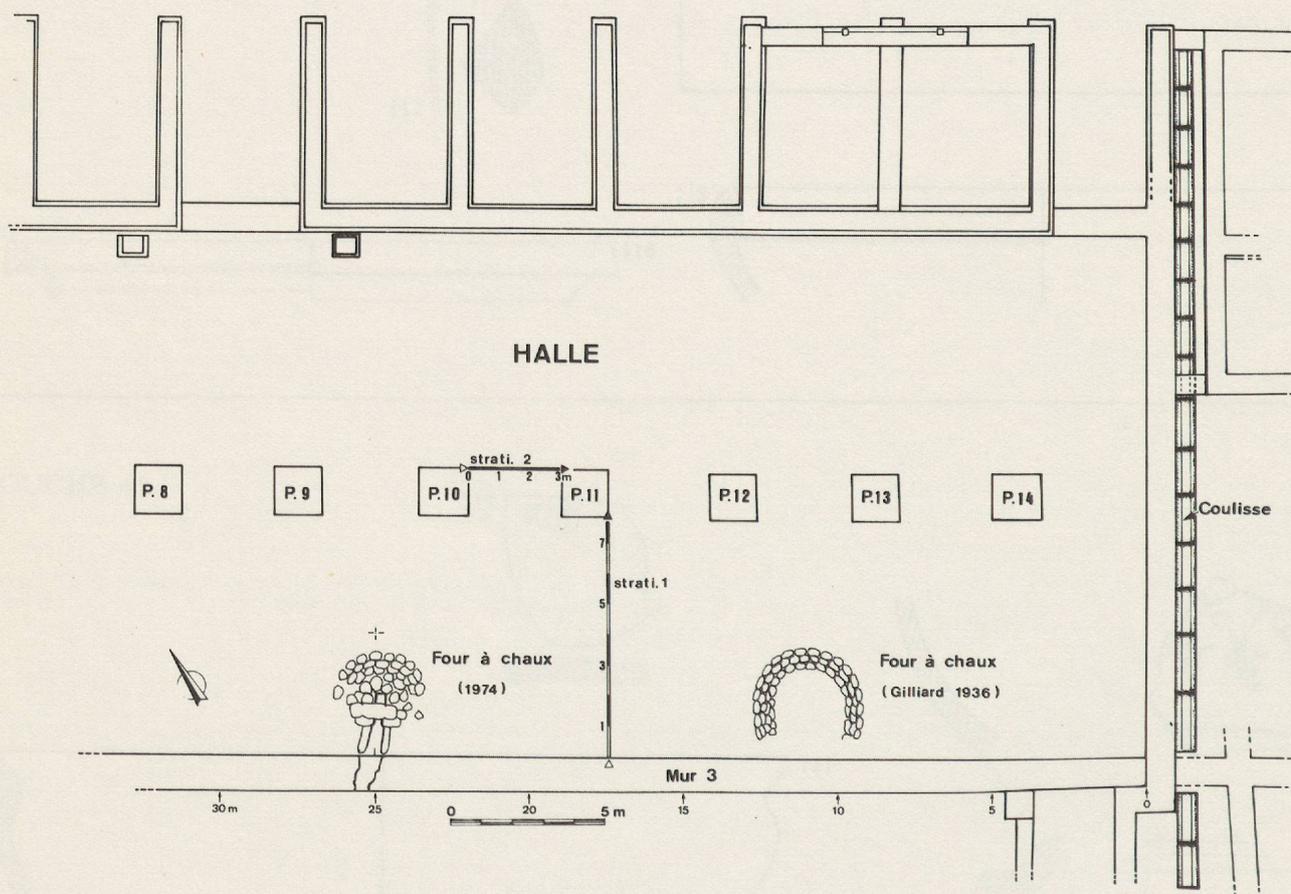


Fig. 19 Localisation des strati. 1 et 2 (voir fig. 20 et 21) des 2 fours à chaux à l'intérieur de la halle de la Basilique (voir fig. 22-34).

STRATI. 1 (fig. 19, 20)

Etablie du 7 au 9.11.1973, entre le 11^e pilier médian (p. 11) et le mur 8 de la halle (MUR 3). Le fossé de constructions du mur S a pu être observé (f3, voir fig. 6, p. 35); par contre le fossé d'implantation du pilier avait été remanié à l'époque moderne.

Succession des couches:

- R: Remblais. Fouilles Gilliard, destructions modernes, humus.
- A: Fragments de sol: lit de chaux reposant sur un empierrément régulier de petits galets (5-10 cm) disposés de champ, interrompu au S, prolongé par une couche de sable et charbons (fosse?).
- B: Lit d'argile sableuse jaunâtre.
- C: Lit de fin gravier gris-blanc.
- D: Lit d'argile et de sable rubéfié, avec charbons de bois en surface.
- E: Sable brun et charbons de bois mélangés.
- F: (voir C).
- G: (voir E).
- H: Sable gris-blanc et argile jaunâtre mélangés, traces de rubéfaction.
- I: Sable brun renfermant quelques charbons de bois.
- SJ: Sable jaune stérile (limons de pente).
- SGG: Sable et gravier gris (dépôt lacustre) avec zones oxydées.

Le fossé N du mur S de la halle (MUR 3) coupe l'ensemble des dépôts (A-SGG), son niveau d'implantation

n'existe plus. La fosse creusée en escalier présente 2 étapes reconnaissables. Le remplissage est constitué par les matériaux de vidange de la fosse (voir plus haut OB 75-76, Strati. 2, fig. 6). Dans la partie supérieure, les restes des fouilles Gilliard ainsi que le fossé qui a été creusé pour dégager le mur en surface, sont nettement reconnaissables.

STRATI. 2 (fig. 21)

Etablie le 9.11.1973, entre le 10^e et le 11^e pilier médian (P. 10 et P. 11). Les fossés d'implantation de ces piliers sont clairement reconnaissables et jugés contemporains (contre le P. 11 on distingue en outre 2 fossés modernes: 1. Fouilles Gilliard; 2. Canalisation). Seul un lambeau de terrain livre les traces des occupations antérieures à l'implantation des 2 fossés; la fondation du P. 10, au fossé plus large, est 15 cm plus profonde que celle du P. 11.

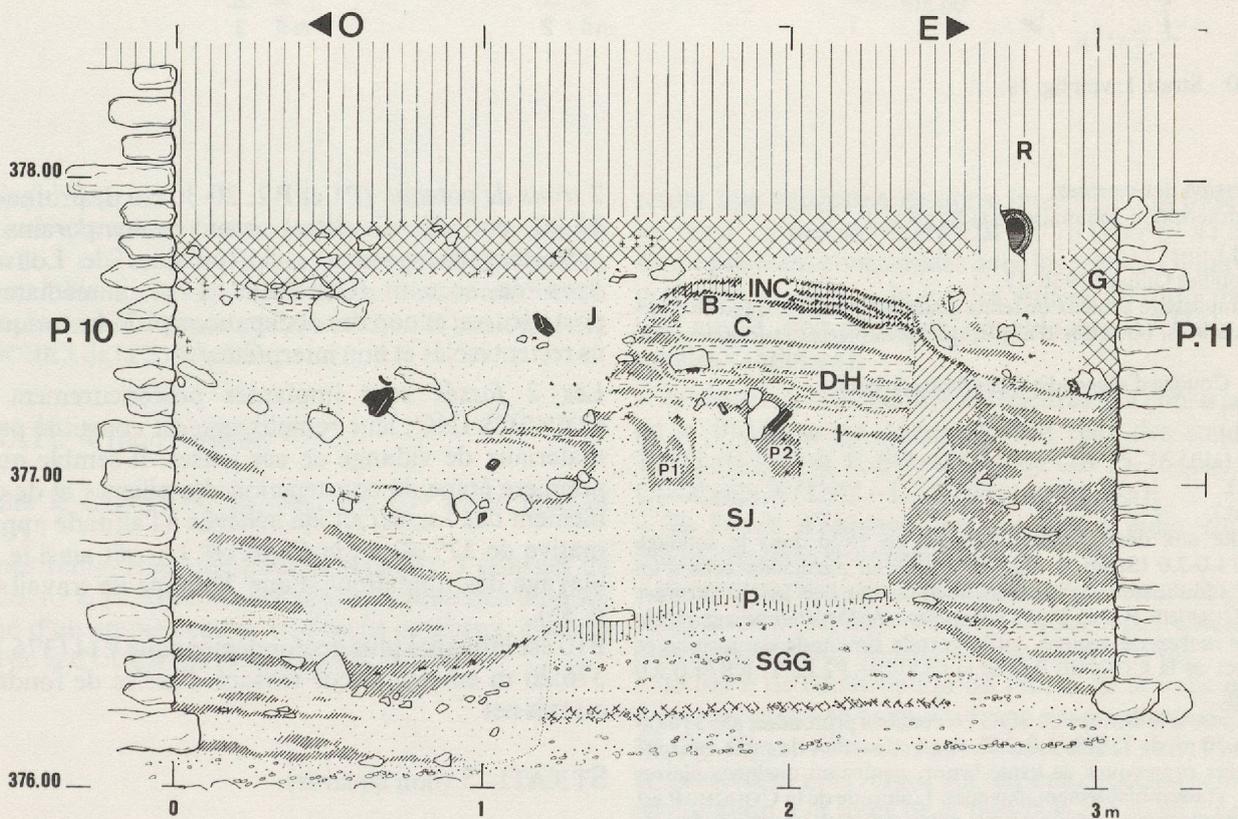


Fig. 21 Strati. 2; voir fig. 19.

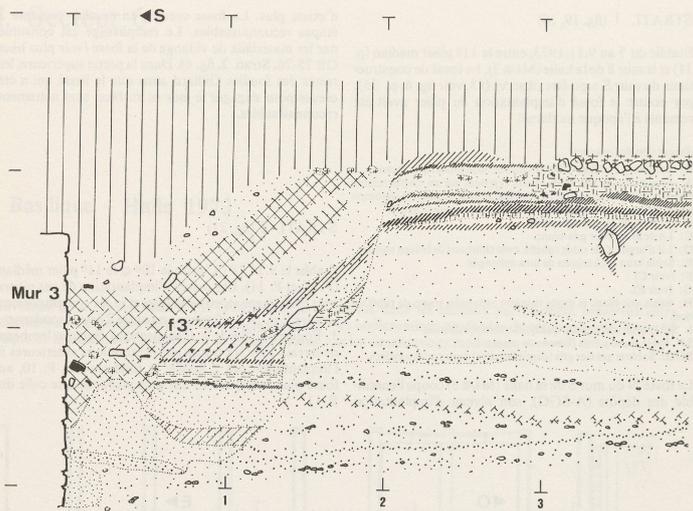


Fig. 20 Strati. 1; voir fig. 19.

Succession des couches:
(voir description sommaire de la STRATI. 1).

- R: (id.).
- G: Fouilles Gilliard 1936-37.
- J: Remplissage sableux de teinte générale jaune, mélangé de charbons de bois, boulettes d'argile, quelques pierres et fragments de tuile.
- INC: Couche d'«incendie», charbons de bois.
- B: (id.).
- C: (id.).
- D-H: (id.).
- E: (id.).
- SF: (id.).
- P: Suite aux découvertes effectuées en 1976 dans le sondage T.NS/1.0-2.0 (Strati. 1, fig. 5), 10-20, en particulier celle d'un «foyer» (ou fosse?) hallstattien, il semble que l'on puisse attribuer cette COUCHE P soit à une occupation hallstattienne soit plutôt bronze moyen du secteur, vu la grande similitude de position et d'aspect de la COUCHE P avec la COUCHE P2 de T. NS/1.0-2.0 (voir fig. 5).
- Elle repose à la surface de SGG (= couches profondes, alt. 376.00 - 376.50 m, de T. NS/1.0-2.0), et est constituée de sable mélangé de traces organiques de teinte brune, contenant quelques pierres plates, vraisemblablement amenées. L'altitude de la COUCHE P est de quelques cm inférieure à celle des COUCHES P1-P2 de T.NS/1.0-2.0.
- SGG: (id.).

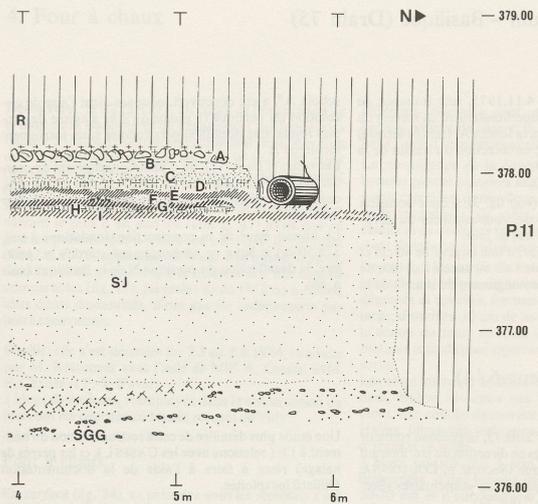
2 trous de poteaux (P1 et P2: 20-30 cm de profondeur, 15-20 cm de diamètre) sont contemporains des premières occupations gallo-romaines de Lousonna dans ce secteur (COUCHES I et immédiatement postérieures, et non des occupations protohistoriques!); ils restent isolés et non interprétés.

Les 2 fossés sont implantés postérieurement aux COUCHES INC; leur remplissage est constitué par les matériaux de vidange de ces fossés. Il semble qu'une première étape de construction des piliers (et de comblement des fossés) ait été achevée à l'altitude approximative de 377.40 m; la COUCHE J serait ainsi le remblayage des fondations d'une 2^e étape de travail (voir p. 35).

P10 est implanté plus profondément que P11 (376.10 et 376.20 m environ); leur ressaut d'assise de fondation est très net.

STRATI. 3 (non illustrée)

Etablie le 10.12.1973, entre le 7^e et le 8^e pilier médian (P.7 et P.8). Une esquisse en a été dressée (Carnet de



fouilles n° 2, p. 6).

On trouve la même succession des couches que sur les STRATI. 1 et 2: argile plus ou moins rubéfiée, couches plus ou moins riches en charbons de bois, notamment à l'altitude de 377.54 m, une épaisse couche analogue à la COUCHE J de la STRATI. 2.

STRATI. 4 (non illustrée)

Etablie le 21.9.1974, au pied du 10^e pilier médian (P.10).

Mêmes remarques que pour la STRATI. 3 (Carnet de fouilles n° 2, p. 50), à l'exception de la présence d'un sol formé d'un empierrement et d'un lit de chaux, comme celui de la COUCHE A de la STRATI. 1.

Commentaire: les observations faites en 1973 à l'intérieur de la halle de la Basilique, présentent en

retour une validation de notre interprétation basée sur les résultats des sondages OB 75-76 (voir p. 41 ss) et sont également compatibles avec les relevés Gilliard des premières fouilles, à la fin des années 30 (documentation ample, non exploitée, déposée aux Archives cantonales vaudoises):

- la séquence des couches antérieures à la construction de la Basilique est comparable à celle des sondages T. NS/0-18.0 et T. EO/0-14.0 de OB 75-76 (fig. 5-10, COUCHES A/INC-1 = COMPLEXES 3-5);
- les fossés d'implantation des piliers indiquent une même insertion stratigraphique;
- la construction des fondations des piliers en fosse est comparable; certains relevés Gilliard présentent un ressaut à l'altitude approximative de 376.35 m;
- le fossé de construction du mur S de la halle est en 2 étapes, ce qui se calque sur nos observations (OB 75-76, fig. 6), sans éboulement de ses bords, mais avec un recreusement plus récent correspondant selon notre interprétation à la trace de la tranchée effectuée à l'occasion des fouilles de 1936-37 par F. Gilliard pour rechercher ce mur.

2. Drainage Forum – Basilique (Drain 75)

Circonstances: les 3. et 4.11.1975, une tranchée de drainage a été pratiquée superficiellement en travers du forum, coupant le portique, la schola A⁰ (schola fermée) et la halle de la Basilique, en direction du bassin de la Promenade archéologique.

Observations ponctuelles (voir fig. 3): à cette occasion un nouveau *bloc de molasse*, soubassement du portique N de la Basilique, a été mis au jour.

En outre, les restes d'un *mur*, d'une largeur de 60 cm et d'une longueur conservée de 1.40 m, accolé à ce bloc de molasse, dans l'axe et le prolongement du mur O de la

schola A⁰, a été découvert, coupant ainsi l'aire de circulation du portique (à moins qu'il ne s'agisse de simples fondations dont la superstructure reste totalement inconnue?).

Les restes d'un *sol* (?), ou d'un amoncellement de mortier blanc, d'une épaisseur de 10-25 cm, ont été décelés, conservés vraisemblablement en-dessous de ce dernier mur (?).

Le niveau élevé de la construction (fondations à env. 378.50 m) indique un aménagement «tardif» et, peut-être, la désaffectation du portique N de la Basilique (voir p. 46).

3. Coulisse (Secteur 6/4)

Circonstances: du 8.9. au 2.10.73, la coulisse romaine d'évacuation des eaux usées en direction du lac, limitant à l'E la halle de la Basilique (Secteur 6, LOUSONNA, p. 43) et à l'O le mur d'enceinte du «sanctuaire» (Secteur 4), a été remise au jour¹⁷ (fig. 22).

Description: elle est constituée d'un assemblage de 13 éléments de molasse juxtaposés, de même type (un seul est figuré ici à titre d'exemple, fig. 23): il s'agit de blocs rectangulaires (longueur: 1.40-1.70 m; largeur: env. 0.57 m); la partie centrale est évidée longitudinalement (largeur du vide: 30 cm; profondeur: env. 18 cm); un des angles de pose du bloc figuré présente un abattement à 45°.

La pente moyenne définie par cette coulisse est d'environ 8% (altitude des blocs extrêmes observés: 377.80 et 375.50 m).

Cette coulisse drainait les eaux du forum (Secteur 7) et du N des bâtiments des Secteurs 6 et 4; malheureusement les aménagements du départ et de l'alimentation de cette coulisse avaient été détruits.

Position stratigraphique: l'information que nous utilisons dans notre interprétation de la Basilique (voir p. 42) est celle qui nous est fournie par l'angle SE: la coulisse a été aménagée et posée sur la prolongation du mur S (MUR 3) de la halle, alors démolie ou récupérée (voir p.). Plus haut, la coulisse passe également sur un mur du Secteur 4 désaffecté: un contrefort, semblable aux 3 contreforts du MUR 3 est également posé sur un mur se prolongeant vers le S (comme dans le cas du MUR 2.

Une étude plus détaillée de cette restructuration du bâtiment à l'E (relations avec les CASES i, k et les perrés de halage) reste à faire à l'aide de la documentation Gilliard inexploitée.

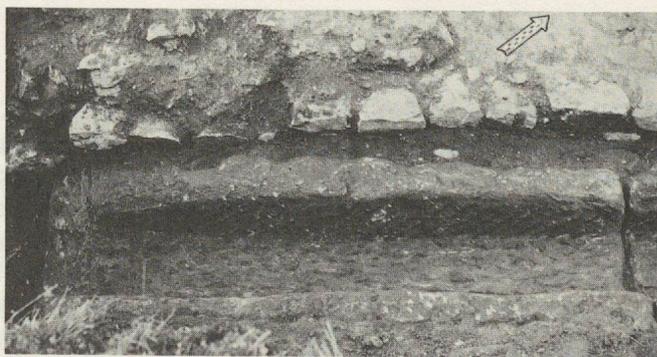


Fig. 22 Secteur 6/4: coulisse en molasse à l'E de la halle de la Basilique (voir fig. 23).

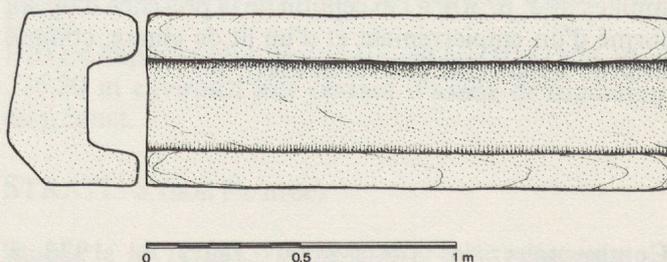


Fig. 23 Un élément de la coulisse en molasse; voir fig. 22.

4. Four à chaux

Découverte: le 22.11.1973, au cours de l'excavation de la halle de la Basilique et du dégagement des fondations du mur S (MUR 3), détruit en profondeur, les restes d'un four à chaux sont apparus entre le 9^e et le 10^e pilier (P. 9 et P. 10), 25 m à l'O de l'angle SE et du bâtiment (fig. 19).

En 1936, Gilliard explorant la halle de la Basilique et suivant le mur S en surface (voir p. 61) avait mis au jour un premier four à chaux entre le 12^e et le 13^e pilier (P. 12 et P. 13) approximativement à la même hauteur, dans la même position que le nôtre et aux dimensions comparables (fig. 19); les restes de ce 1^{er} four à chaux, sans doute démantelés, n'ont pas été redécouverts par notre excavation.

Fouille: elle s'est déroulée du 7.3 au 2.4.1974, conduite par M. Klausener avec l'aide de M^{lle} A. Geiser, MM. F. Christe et P.-Y. Favez.

3 blocs de molasse, réemployés dans la construction du four, ont été déposés au Musée romain de Vidy.

Four à chaux

En *surface* (fig. 24), sa présence sous les remblais a été décelée par l'apparition d'une tache clairement délimitée semi-circulaire, d'environ 3 m de diamètre de chaux sous forme de granules, de pierres enduites de chaux, et d'une zone de sable et de gravier, à la périphérie de la chaux, fortement rubéfiée (COUCHE 2) sur une épaisseur rayonnante de 20-50 cm.

En *coupe* (fig. 25) sont apparus:

- la cuvette hémisphérique de la structure, d'une profondeur observée d'environ 2 m, excavée dans les sables et graviers stériles sous-jacents (limons de pente et dépôts lacustres: COUCHE SJ);
- le remplissage de chaux et de pierres (COUCHE 1);
- la zone rubéfiée à la périphérie et en profondeur (COUCHE 2);
- des lits de charbons de bois et de cendre (COUCHE 3);
- les restes d'éléments de molasse verticaux et horizontaux (4) ont en outre été repérés;
- 1 fragment de base moulurée (5) en calcaire, en partie calcinée, faisait partie du remplissage du four.

Construction (fig. 26-31): les bords de la *cuvette* hémisphérique régulière, d'un diamètre conservé d'environ 3 m, étaient constitués de moellons soigneusement assemblés aux formes arrondies (par le feu?), d'une taille sélectionnée variant entre 10 et 20 cm à la périphérie, plus gros au fond de la construction. Ces

différents éléments sont apparus noyés dans une épaisse couche de chaux; ils n'avaient pourtant pas été liés à l'aide d'un mortier avant l'utilisation du four.

Le *remplissage* de la cuvette était constitué de nombreuses pierres calcaires anguleuses, éclatées au feu, en partie calcinées, de moellons ayant servi à des constructions maçonnées, de sable, chaux, charbons de bois, cendre et de quelques rares tuiles de démolition (uniquement dans la partie supérieure).

Le *conduit de sortie* du four était formé d'un assemblage de gros blocs de molasse en réemploi, fortement dégradés et rubéfiés, formant un canal de 40-60 cm de large, d'environ 50 cm de haut et de 2 m de long depuis le centre du four; au fond de ce conduit, un bloc de molasse était disposé légèrement incliné dans l'axe de la sortie.

Les blocs latéraux, de 20-30 cm de large et 30-40 cm de haut, étaient liés entre eux par du mortier; sous ces blocs, une couche de mortier de chaux, dans laquelle ils étaient implantés, est apparue à la surface d'un lit d'argile et de sable.

3 blocs massifs (ou 1 seul?) horizontaux, en partie désagrégés, d'une largeur de 50 cm, d'une hauteur de 30-40 cm et d'une longueur de 1.70 m, couvraient le conduit dans sa partie centrale; ces blocs reposaient eux-même sur d'autres fragments de molasse plats, d'environ 10 cm d'épaisseur, aux formes peu définies, qui eux étaient maçonnés sur les blocs latéraux verticaux.

A l'intérieur du canal, une épaisse couche de chaux, de charbons de bois et de cendres, se détachant par plaques, a été enlevée.

L'extrémité des blocs de molasse latéraux était calée contre le mur S (MUR 3) de la halle de la Basilique. L'extraction de la chaux par l'intermédiaire du couloir décrit précédemment, passait par-dessus ce mur à la surface duquel une cuvette, prolongeant le conduit, avait d'ailleurs été percée à cet effet. Le fond du conduit, très dur, a laissé la trace oblique de la pelle qui a dégagé ce conduit lors de l'utilisation du four; l'inclinaison de cette trace change d'orientation à l'endroit que l'on peut considérer comme l'entrée du four (voir Coupe 1, fig. 29).

On doit admettre que le mur S de la Basilique (MUR 3) était déjà ruiné ou récupéré lors de l'implantation du four à chaux, du moins la halle de ce bâtiment avait-elle perdu sa fonction; la différence de niveau entre l'intérieur de la halle et la façade du côté lac a été utilisée pour l'implantation du four dans la pente; il est vraisemblable que les pierres du mur S (MUR 3), démolies, aient été préalablement récupérées (voir OB 75-76, p. 35).

Fig. 24 Surface du four à chaux; voir fig. 19.

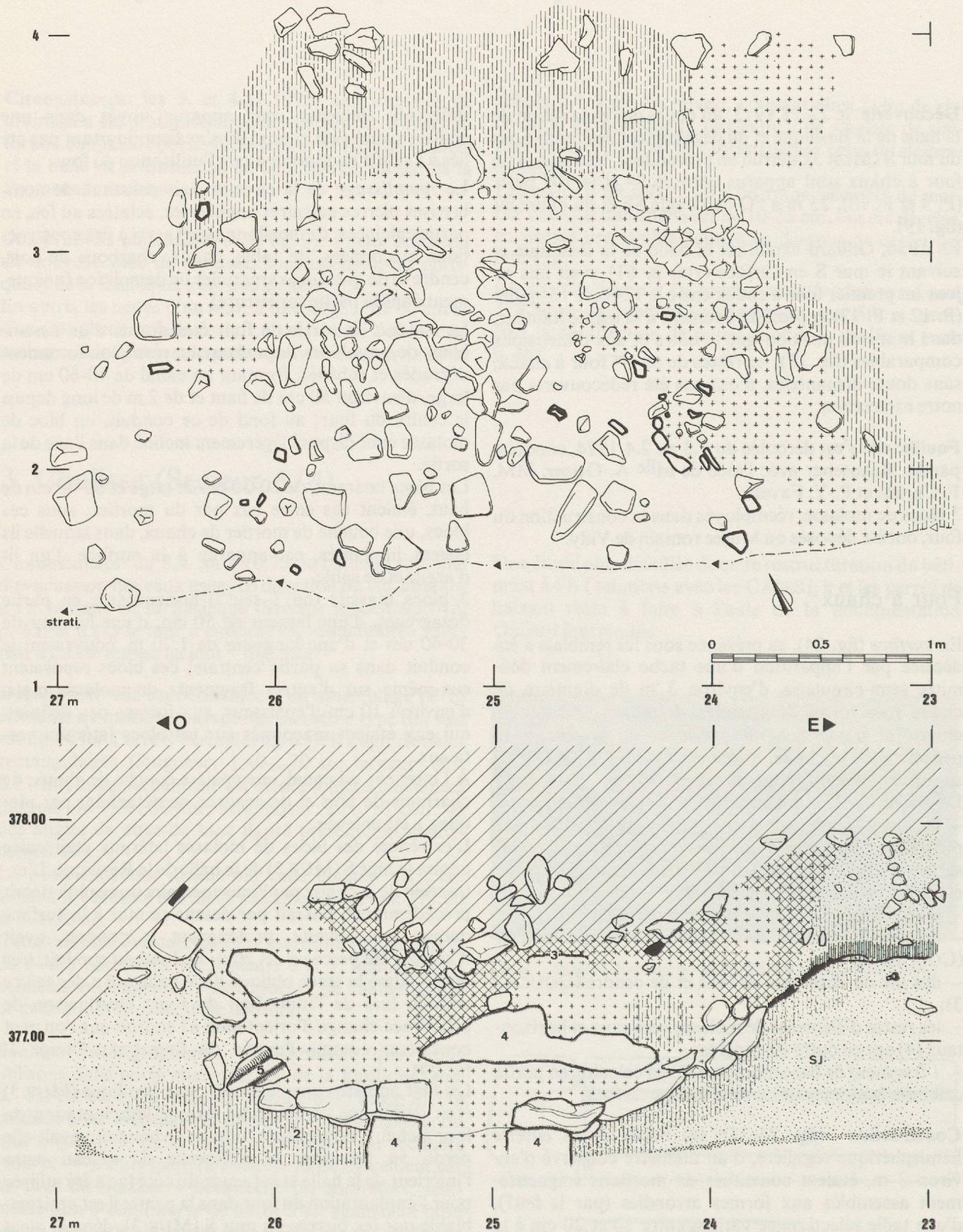


Fig. 25 Strati. en travers du four à chaux; voir fig. 19.

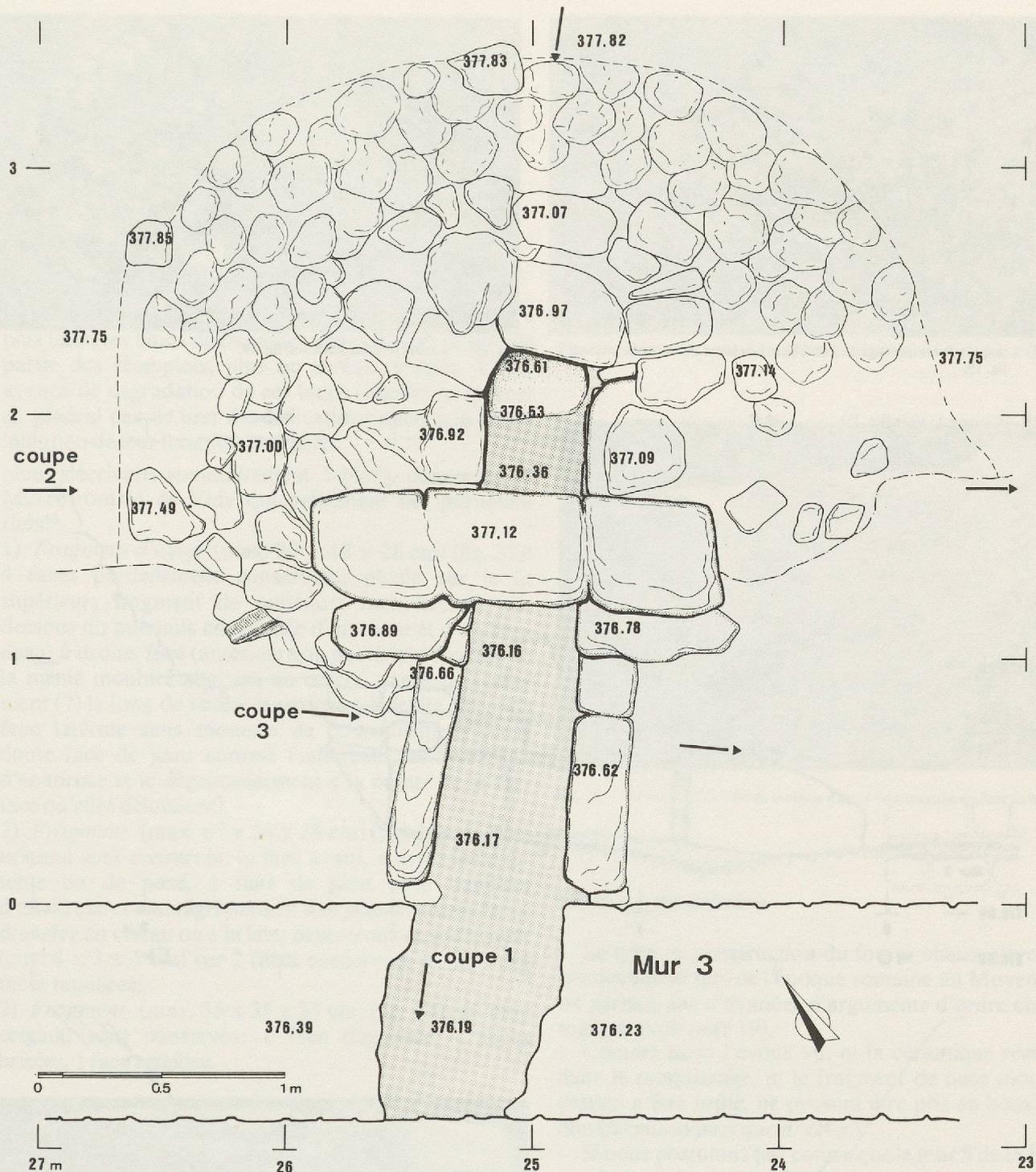


Fig. 26 Plan du four à chaux; voir fig. 19.

Mobilier: quelques rares fragments céramiques, indéterminables (céramique commune des I^{er}/II^e s.) et tuiles ont été découverts dans le four, en surface; leur valeur chronologique est nulle, le four ayant en effet été excavé à l'intérieur des couches archéologiques sous-

jacentes et les matériaux de comblement proviennent de ces couches antérieures remaniées. Un fragment de *base moulurée* en calcaire a été découvert dans le four, destiné, comme d'autres éléments cassés ou sciés, à y être brûlé (fig. 25, n^o 5).

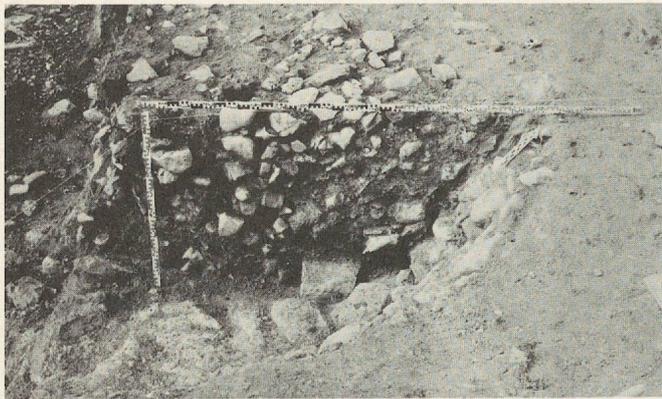


Fig. 27 Aspect du remplissage du four à chaux en cours de dégagement; voir fig. 19.



Fig. 28 Le four à chaux vidé; voir fig. 19.

Fig. 29 Coupe 1; voir fig. 19.

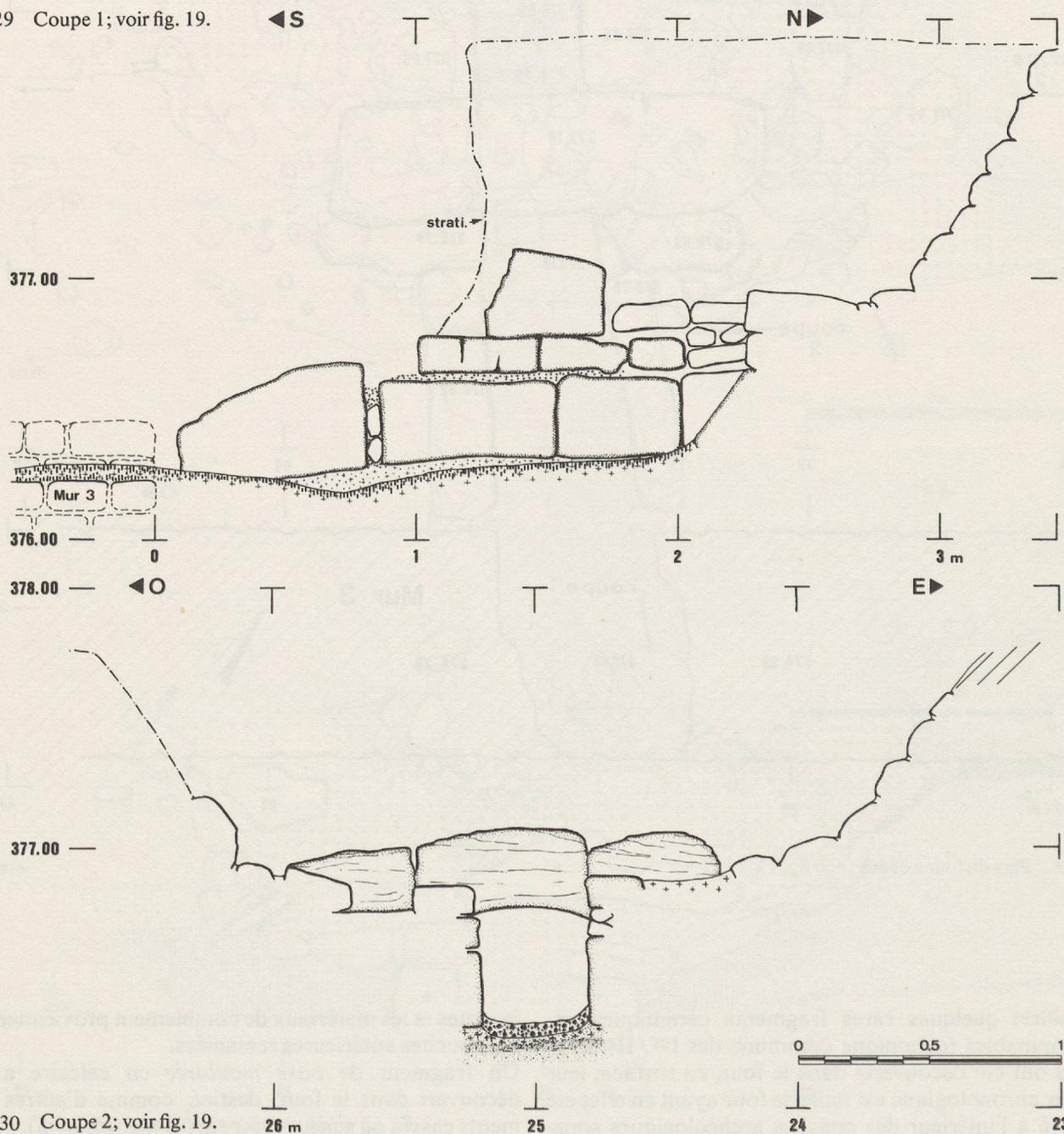


Fig. 30 Coupe 2; voir fig. 19.

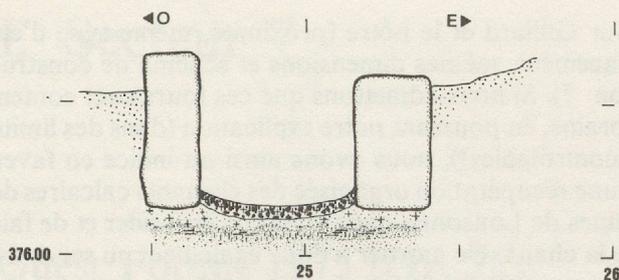


Fig. 31 Coupe 3; voir fig. 19.

Eléments de construction: comme nous l'avons relevé plus haut, les blocs de molasse utilisés étaient en grande partie des réemplois, plus ou moins retaillés. L'état avancé de dégradation de ces blocs rubéfiés ne permet en général pas de tirer des indications utiles à la détermination de leur fonction première.

Nous décrivons sommairement 3 blocs, conservés au Musée romain de Vidy qui présentent des particularités¹⁸.

1) *Fragment d'autel* (max. 80 x 48 x 28 cm) (fig. 32): 4 faces partiellement conservées; phiale sur le lit supérieur; fragment de pulvinus; face latérale au-dessous du pulvinus couronnée d'un cavet et d'un bandeau; à droite, face (antérieure ou postérieure) ornée de la même moulure abattue; au centre, cavité de scellement (?) le long de l'arête supérieure; à droite, seconde face latérale sans moulure de couronnement (sans doute face de joint comme l'indiquent les bandeaux d'anatirose et le dégrossissement à la pointe de la surface qu'elles délimitent).

2) *Fragment* (max. 67 x 34 x 28 cm) (fig. 33): du bloc original sont conservés: la face avant, 1 des 2 lits d'attente ou de pose, 1 face de joint avec bandeau d'anatirose et démaigrissement à la pointe; autres faces dressées au ciseau ou à la laie; petits trous de scellement (env. 4 x 3 x 4 cm) sur 2 faces conservées et sur 1 des faces retaillées.

3) *Fragment* (max. 55 x 35 x 27 cm) (fig. 34): du bloc original sont conservés: 1 face dégrossie, 4 faces brisées, 1 face retaillée.



Fig. 32 Réemploi d'un bloc de molasse (autel) dans la construction du four à chaux.

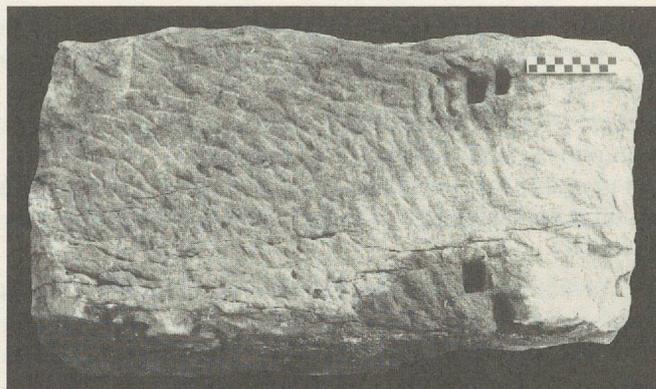


Fig. 33 Réemploi d'un bloc de molasse dans la construction du four à chaux.

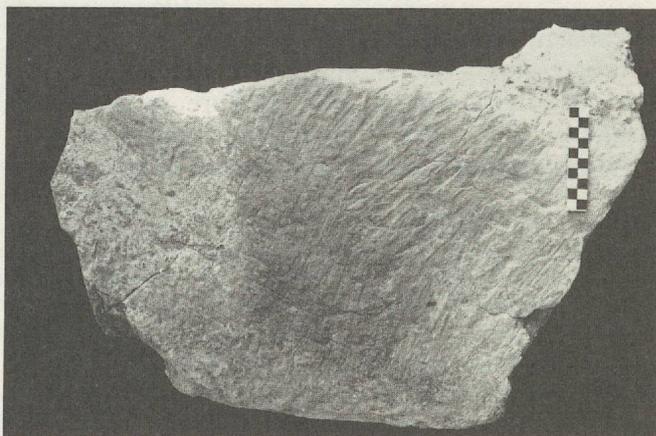


Fig. 34 Réemploi d'un bloc de molasse dans la construction du four à chaux.

Eléments de datation

– Le type de construction du four à chaux n'évoluant pratiquement pas de l'époque romaine au Moyen Age, ne permet pas d'avancer d'arguments d'ordre chronologique (voir note 19).

– Comme nous l'avons vu, ni la céramique recueillie dans le remplissage, ni le fragment de base moulurée destiné à être brûlé, ne peuvent être pris en considération (*terminus post quem*: II^e s.).

– Si nous postulons par contre que le mur S de la Basilique était déjà ruiné ou récupéré pour d'autres constructions, à peu près jusqu'au niveau de sortie de la chaux, on peut alors admettre qu'une assez «longue» période s'est écoulée entre l'abandon de la Basilique (et du vicus de Lousonna, tout au moins de ce secteur conventionnellement placé dans la seconde moitié du III^e s. de notre ère, voir p. 152) et la construction du four à chaux, mais période de combien de siècles?

– Les *traces de taille* de la molasse présentent les stigmates de l'utilisation de la laie (fig. 33): le bloc était disposé obliquement, les traces de taille sont rayonnantes. W. Stöckli affirme en outre avoir reconnu les

traces laissées par la laie brettelée, qui à la Cathédrale de Lausanne fait son apparition au *début du XIII^e s.*

– Les trous de scellement de ce type ne sont pas «romains», mais à coup sûr médiévaux.

On peut donc admettre que ces blocs de molasse ont été retaillés spécialement en vue de la construction du four à chaux¹⁹.

Un *terminus ante quem* nous est fourni par l'étude des cadastres et écrits des *XV^e et XVI^e s.* qui mentionnent encore quelques rares lieux-dits «murailles», «murs vieux», etc.²⁰ à l'emplacement approximatif de la Basilique; les ruines du vicus, après plus de 12 siècles d'abandon étaient recouvertes de prairies et de bosquets, donc inconnue dans leur presque totalité.

Ce ne sont pas, à notre avis, ces hypothétiques restes de maçonneries romaines, non interprétées comme telles à cette époque, qui ont pu fournir la matière à l'alimentation des fours à chaux de l'envergure de ceux de la Basilique.

– Nous sommes en outre tentés de mettre en relation le

four Gilliard et le nôtre (proximité, même type d'emplacement, mêmes dimensions et schéma de construction ?). Si nous admettons que ces fours sont contemporains, en poussant notre explication (dans des limites incontrôlables!), nous avons ainsi un indice en faveur d'une récupération organisée des éléments calcaires des ruines de Lousonna dans le but de les brûler et de faire de la chaux. Ce mortier a donc également pu servir à la construction de bâtiments importants.

Si nous admettons enfin un *terminus ante quem* du *XV^e s.*, et *post quem* du début du *XIII^e s.*, aucune construction dans les environs des plaines de Vidy, autres que celles de la Lausanne du Moyen Age, au *XIII^e s.*, ne peut à notre avis entrer en ligne de compte à moins que ce ne soit en relation avec des constructions de la «Maladière», antérieures à celles du *XV^e s.* ou dans les environs, et qui sont inconnues (voir note 20). Le matériel produit, dans notre interprétation, aurait été transporté sur une distance d'environ 2 km, sous forme non pas de chaux vive, mais sous forme de chaux éteinte (présence d'eau et de sable à Vidy).